



UNIVERSITÉ FACULTÉ
PARIS DE PHARMACIE
DESCARTES DE PARIS

U-PC
Université Sorbonne
Paris Cité

Diplôme

Master Santé publique

M2 « Santé publique et risques sanitaires liés à l'environnement professionnel » (SPREP)

Responsable de formation : Dr Lynda BENSEFA-COLAS –

Mail : lynda.bensefa-colas@aphp.fr

Responsable de formation : Pr Isabelle MOMAS –

Mail : isabelle.momas@parisdescartes.fr

Faculté de Pharmacie, Université Paris Descartes

Secrétariat pédagogique : Vanessa GHOMARI

« Laboratoire de Santé publique et environnement »

Faculté de Pharmacie de Paris, 4 avenue de l'Observatoire 75006 PARIS

Téléphone : +33 (0)1 53 73 97 28

Mail : vanessa.ghomari@parisdescartes.fr

Les préinscriptions se feront du 22 avril 2019 au 4 juin 2019, sur la plateforme

e-candidat : <https://appt.parisdescartes.fr/eCandidat3/>

MEMBRE DE

U-PC
Université Sorbonne
Paris Cité

Présentation

Vous vous intéressez aux impacts de l'environnement professionnel sur la santé humaine ?

Devenez un spécialiste de l'évaluation des risques sanitaires en santé-travail en vue d'une carrière professionnelle ou de recherche.

Cette offre de formation, la seule à former à la démarche intégrative d'évaluation des risques, a l'ambition de produire des spécialistes de haut niveau capables d'intégrer les organismes français et européens de recherche et d'occuper les postes à responsabilité dans les agences sanitaires/environnementales françaises et internationales, dans les entreprises à dimension (inter)nationale, dans les organismes de prévention des risques professionnels, dans les établissements de santé, dans les administrations de l'État, dans les collectivités territoriales,

Objectifs

Ce parcours de Master vise : 1) la **maîtrise des méthodes et outils** nécessaires à l'évaluation de l'impact sur la santé humaine de l'environnement général et professionnel, et 2) la **compréhension des principes et fondements des interventions en Santé-Travail**. Il s'agit plus particulièrement :

- d'approfondir les acquis méthodologiques en épidémiologie, expologie, toxicologie et microbiologie pour les appliquer dans le cadre d'un travail de recherche sur une problématique de santé au travail ou pour développer des méthodes et outils innovants adaptés à l'évaluation des risques sanitaires professionnels ;
- mais aussi de construire et utiliser la démarche intégrative d'évaluation des risques sanitaires, d'en interpréter les résultats et de contribuer aux processus de décision.

Compétences visées

- maîtrise des méthodes et des outils toxicologiques, épidémiologiques, microbiologiques** et aptitude à les mettre en œuvre pour évaluer l'impact de l'environnement professionnel sur la santé ;
- **capacité à recueillir et synthétiser les informations** de la littérature scientifique concernant les effets des agents physiques, chimiques et biologiques présents dans l'environnement professionnel ;
- **capacité à identifier les conditions d'exposition à ces agents** à risques sanitaires potentiels
- **capacité à appliquer la démarche intégrative d'évaluation des risques** à des contextes locaux ;
- **capacité à participer à la prise de décision** ;
- **capacité à participer à la communication scientifique (orale et écrite) et à la dissémination des**

résultats aux parties prenantes

Public cible

Le recrutement est diversifié, associant des étudiants dont l'origine variée constitue un incontestable atout et s'accorde à la dimension interdisciplinaire du champ de la santé au travail :

- **étudiants issus des filières scientifiques** de biologie, de chimie, en environnement, etc.
- **étudiants issus des filières santé** (médecine, médecine vétérinaire, odontologie, pharmacie, maïeutique, sciences infirmières, ...).

Conditions d'admission

- **Sélection des candidatures en M1, après examen des dossiers par l'équipe pédagogique**, en particulier par le responsable du parcours de M1 préfigurant le parcours « Santé publique et risques sanitaires liés à l'environnement professionnel » de M2 ; **sélection basée sur la formation initiale et les résultats aux examens, la motivation** appréciée par l'intérêt pour le champ (lettre de motivation, stages, ...).

- Sélection des candidatures en M2 : pré-sélection après examen de l'ensemble des dossiers par l'équipe pédagogique ; audition des candidats présélectionnés ; sélection basée sur le parcours, l'adéquation du M1 par rapport au M2 SPREP, les résultats aux examens ainsi que la motivation.

Organisation

Cette formation se déroule sur 2 années, master 1 (M1) et 2 (M2), chacune validée par 60 ECTS. **En M1, l'étudiant acquiert un socle de connaissances méthodologiques** en probabilités, statistiques et modélisation, recherche clinique et épidémiologique, évaluation thérapeutique, évaluation des risques environnementaux, environnement et santé, droit et économie, langages de traitement des données et recherche documentaire (48 ECTS) **et effectue un stage** (12 ECTS).

En M2, l'étudiant se spécialise en validant 10 UEs de 3 ECTS, 8 obligatoires (épidémiologie, toxicologie, microbiologie environnementales, expologie, évaluation des risques, épidémiologie professionnelle, risques professionnels et vigilances, environnements industriels), **2 à choix** (épidémiologie environnementale approfondie, analyses spatiales, gestion des risques, réglementation des produits chimiques, ...) **et effectue un stage** (30 ECTS)

Durée du stage : 2 mois en M1 et 6 mois en M2

Stage et projets tutorés

Dès le M1, l'étudiant effectue un stage de 2 mois équivalent temps plein dans un laboratoire de recherche ou une structure professionnelle œuvrant en santé au travail. En M2, l'étudiant doit suivre un stage obligatoire, équivalent à une durée de 6 mois, au sein d'équipes de recherche labellisées pour l'itinéraire « recherche » (encadrement par un titulaire de l'HDR) ou en situation professionnelle pour l'itinéraire « professionnel ». Les stages peuvent se faire en France ou à l'étranger. Ils se déroulent sous la direction d'un maître de stage de la structure d'accueil, avec tutorat par un enseignant de l'équipe pédagogique. Une convention fixant les modalités des stages est établie entre les établissements d'inscription et d'accueil de l'étudiant.

Par ailleurs, **en M1 et en M2, les travaux d'études et de recherches** (analyse d'articles, études de cas, élaboration de protocoles, mise en situation) s'effectuent individuellement ou par groupe d'étudiants encadrés par un enseignant.

Contrôle des connaissances

Chaque UE fait l'objet d'un examen écrit terminal de contrôle des connaissances en M1. Les UEs de M2 donnent lieu à un examen terminal, le plus souvent sous la forme d'une étude de cas ou analyse critique d'un article scientifique du domaine publié en langue française ou anglaise. Elles peuvent aussi être validées par le rendu d'un travail personnel. Une seconde session est organisée, selon les mêmes modalités que la première en M1, avec épreuves orales en M2.

Le stage de M1 donne lieu à la rédaction d'un court mémoire exposant la problématique de santé publique sur laquelle il porte et à une soutenance orale devant le jury présidé par le responsable de l'UE stage. La validation du stage de M2 repose sur l'évaluation et la notation d'un mémoire de stage et de la soutenance orale devant un jury, avec argumentation sur les questions posées.

Par ailleurs, **en M1 et en M2, les travaux d'études et de recherches** donnent généralement lieu à une présentation orale collective.

Pré-requis nécessaires

En M2, les étudiants ont validé un M1, principalement en santé publique et environnement ou en santé – environnement, santé au travail. Mais leur candidature peut aussi être acceptée s'ils sont titulaires d'un M1 en toxicologie, en santé publique-épidémiologie-recherche clinique, ou d'un diplôme d'ingénieur, sous réserve d'une mise à niveau dans les disciplines contributives à l'évaluation des risques sanitaires liés à l'environnement général ou professionnel : toxicologie, microbiologie, épidémiologie.

Modalités de candidature

Les candidatures sont déposées en ligne sur le site de l'Université Paris Descartes, accompagnées des différents documents officiels utiles. L'ensemble de la procédure est dématérialisé.

Le service de la scolarité de la Faculté de Pharmacie de Paris s'assure de la recevabilité du dossier de candidature (documents joints, dossiers complets, antériorité des études pour définir la catégorie de formation initiale/continue, dernière inscription universitaire ou inscription relevant de Campus France).

Les candidatures recevables sont alors transférées au Comité Pédagogique pour la sélection des dossiers.

Site web : <https://appt.parisdescartes.fr/eCandidat3/>

Durée de la formation : 2 années

ECTS : 60 ECTS par année

En M1, 48 ECTS (enseignement théorique) et 12 ECTS (stage)

En M2, 30 ECTS (enseignement théorique) et 30 ECTS (stage)

Rythme de la formation

Le calendrier est élaboré pour s'adapter aux différents publics (formation initiale LMD, professionnels, salariés, étudiants des filières santé qui suivent leur cursus dans la journée, sportifs de haut niveau), grâce aux cours dispensés majoritairement en soirée en M1 et au regroupement des cours et travaux dirigés sur de courtes périodes de 1 ou 2 semaines par UE, en M2. **Cette organisation est ainsi compatible avec une formation par alternance pour l'itinéraire « professionnel ».** Certaines UEs sont ouvertes en formation continue.

Lieu(x) de formation :

Faculté de Pharmacie de Paris, EHESP Rennes

ET APRES

Les étudiants titulaires du Master 2 « Santé publique et risques sanitaires liés à l'environnement professionnel » pourront poursuivre une **thèse de doctorat d'université** au sein de l'Ecole doctorale ED 393 « Pierre Louis de Santé publique : épidémiologie et sciences de l'information biomédicale » ou à l'étranger.